

## L'intégration et l'organisation interprofessionnelle dans la filière viande bovine italienne

Fraddosio P.P.

in

Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.).  
Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35

1998

pages 215-226

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=98606234>

To cite this article / Pour citer cet article

Fraddosio P.P. **L'intégration et l'organisation interprofessionnelle dans la filière viande bovine italienne**. In : Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.). *Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens*. Zaragoza : CIHEAM, 1998. p. 215-226 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# L'intégration et l'organisation interprofessionnelle dans la filière viande bovine italienne

**P.P. Fraddosio**

Associazione Italiana Allevatori,  
Via Nomentana 303, 0162 Roma, Italie

---

**RESUME** - Les éleveurs de bovins d'Italie reçoivent une part de moins en moins grande des dépenses des consommateurs pour la viande bovine. Cela ne résulte pas seulement d'une plus grande incorporation, par l'industrie et la distribution, de services dans les produits vendus, mais aussi de la baisse du pouvoir de négociation des éleveurs dans un marché saturé ouvert à la concurrence internationale. En réaction, se sont créés des organismes associatifs de mise en valeur des viandes bovines locales, combinant le regroupement de l'offre et les contrôles de qualité.

**Mots-clés** : Commercialisation, viande bovine, qualité, organisation professionnelle.

**SUMMARY** - "Integration and interprofessional organization in the Italian beef sector". The share of beef consumer price received by Italian beef cattle producers has been reduced over the past 15 years. Wholesale and retail sectors add more and more service and value to the products. But the main factor is the lower bargaining power of farmers in an over-supplied market open to international competition. Associations have been created to increase the bargaining power of beef producers, by a more concentrated supply and quality controls.

**Key words**: Marketing, beef, quality, farmers associations.

---

## Introduction

En Italie, dans le secteur des viandes, la part de la production agricole dans le prix à la consommation est passée de 50,3% en 1980 à 37,2% en 1995. La distribution a vu croître sa part de 26,1% en 1980 à 43,1% en 1995 (Fig. 1 et Table 1).

Ce phénomène est en partie dû aux récentes transformations de la distribution auxquelles la composante industrielle a répondu, tandis que la composante agricole, pour des raisons structurelles, n'a pas donné une réponse adéquate.

Selon certains, ce phénomène serait à attribuer à la croissante incorporation de services dans le bien, qui est assurée par les composantes non agricoles de la filière. En effet, ceci pourrait expliquer l'importante croissance de la composante distribution qui est précisément distributrice de services et, surtout, la plus sensible au changement des attentes de la part du consommateur.

Cette interprétation ne fournit qu'une partie de l'explication. Pourquoi, en effet, le secteur primaire a-t-il laissé à la distribution et à l'industrie la possibilité de promouvoir leurs propres caractérisations du produit?

Nous estimons qu'une partie importante de l'explication réside dans la capacité réduite de négociation du secteur agricole par rapport aux autres composantes de la filière.

## Structure de la commercialisation

Dans la commercialisation du bétail, on a assisté à une sorte de spécialisation des rôles de la part des opérateurs intermédiaires.

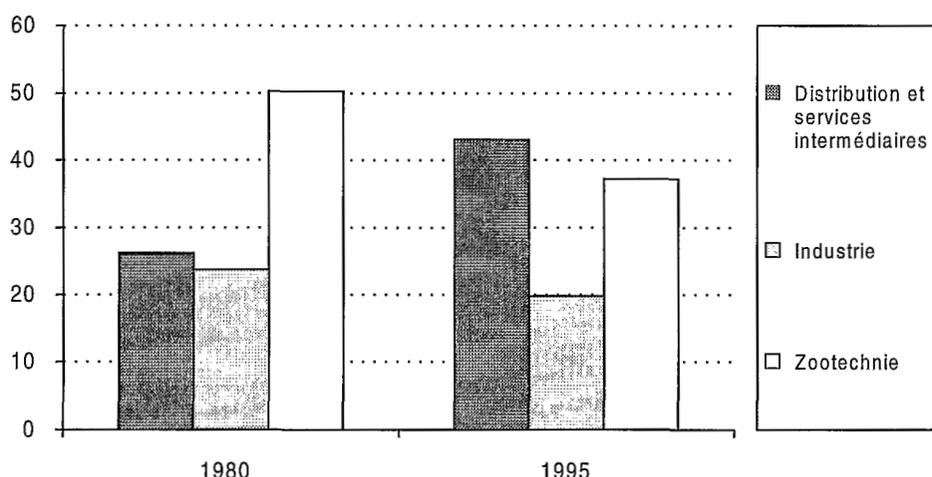


Fig. 1. La réorganisation de la filière. Composition de 100 lire de consommation finale de produits zootechniques.

Table 1. Variation dans la composition (%) sur le prix définitif à la consommation 1980-1995

Motif	Elevage	Industrie	Distribution
Procédé de rationalisation	-	-	+
Incorporation des services dans le produit	-		+
Capacité de négociation	-	+	++
Effet total	-	-	++++

La spécialisation des opérateurs a réduit l'importance des marchés au bétail vif. Pendant les trente dernières années, les marchés aux bestiaux en Italie ont enregistré à la fois une forte diminution du bétail acheté et vendu (descendu aujourd'hui à moins de 14% du total) et une réduction numérique (14 dont à peine 4 avec fonctions spécifiques d'un certain poids économique).

L'évolution vers un système spécialisé à l'engraissement est une des raisons principales de l'importance réduite des marchés aux bestiaux : dans des étables de ce genre, l'acheteur abatteur peut facilement trouver ce dont il a besoin, sans faire face aux charges économiques et aux risques sanitaires liés au transit par les marchés au bétail.

Mais, c'est le phénomène de concentration de l'abattage, non plus simple distributeur de services, qui a constitué la principale évolution. L'entreprise d'abattage se fait l'interprète du marché et tend à couvrir la part croissante de services d'organisation et commerciaux que les phases en amont et en aval laissent sans réponses adéquates.

En résumé, les principales caractéristiques nouvelles de la commercialisation du bétail sont (Fig. 2) : (i) le paiement au poids des bovins vivants ; (ii) l'importance réduite des marchés au bétail ; et (iii) la croissance du phénomène de l'engraissement sous contrat.

En substance, il s'agit d'une véritable transformation de nombreux élevages : le bétail n'appartient plus à l'agriculteur, mais à des entreprises industrielles, en amont ou en aval de la phase agricole, qui possèdent le bétail et fournissent une partie des moyens techniques nécessaires à leur engraissement.

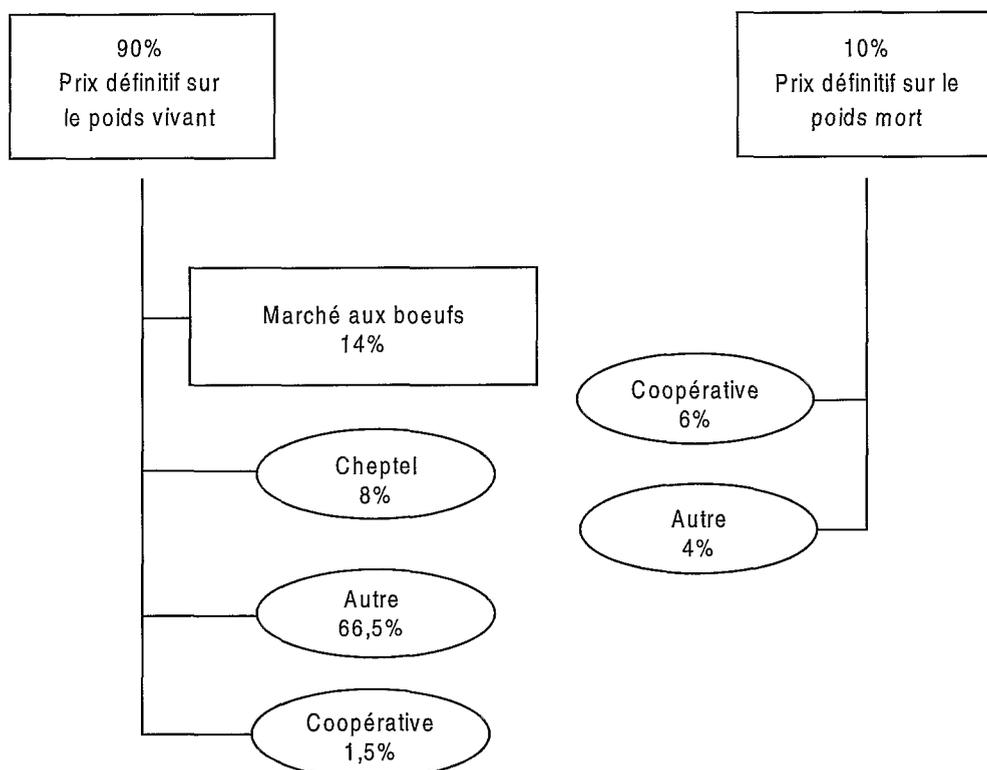


Fig. 2. Commerce d'animaux de boucherie.

Ce phénomène a également des racines d'ordre fiscal et il se base sur une sous-rémunération des facteurs mis à disposition par l'agriculteur qui reçoit le cheptel. Mais cette organisation permet à ces entreprises de transférer une partie des risques financiers et organisationnels vers la phase agricole.

Elles peuvent, en effet, bénéficier des réservoirs d'approvisionnement en matières premières (le bétail) de qualité constante et à des prix fixés à l'avance (dans le cas des entreprises d'abattage), ou de zones de débouché à un prix qui peut être fixé à l'avance, à utiliser pour l'écoulement du surplus invendu - dans le cas des entreprises d'aliments pour animaux (Table 2).

Table 2. Cheptel

- 
- Industrie d'aliments pour animaux - *écoulement excédent invendu*
  - Industrie d'abattage - *réservoir qualité constante à prix fixé*
- 

Mais, parmi les principaux protagonistes de telles initiatives, les entreprises multinationales, et les entreprises nationales non liées au territoire, sont peu présentes. Il apparaît une différence d'approche évidente entre d'une part, les entreprises industrielles, qui, à cause des investissements effectués, semblent liées davantage au territoire et, par conséquent, au milieu agricole dans lequel elles existent, et d'autre part, les entreprises "globales", c'est-à-dire liées plus au temps qu'à l'espace et sans racines, dans des communautés territoriales spécifiques pour lesquelles il est plus important de "contrôler" un processus productif que de le réaliser effectivement. Ces dernières entreprises investissent dans des innovations propres à libérer toujours davantage la production des liens de l'investissement foncier, du climat, des lieux de production, et, par conséquent, des liens avec les producteurs agricoles (Table 3).

Table 3. Industrie nationale

- 
- *Investissements liés au territoire*
  - *Lien milieu agricole*
  - *Obligations des producteurs agricoles*

Entreprise globale - *liée plus au temps qu'à l'espace* contrôle processus  
*productif production non liée au territoire*

---

### **Associationnisme et qualification des productions : le cas du Plan "Viandes Bovines de Qualité dans la province de Mantoue"**

La capacité réduite de négociation de la part du producteur agricole, ainsi que l'attente de la part de l'entreprise nationale, d'avoir une disponibilité d'offre qualitativement et quantitativement constante, sont à la base de la nécessité de constituer des moments propices de regroupement des producteurs. Il s'agit, d'une part, de l'associationnisme et de la coopération agricole pour administrer, de façon adéquate, le moment commercial, et d'autre part, de la formation d'organismes de vérification et de qualification des productions.

Il est important de souligner que ces deux fonctions, c'est-à-dire l'agrégation de l'offre et sa qualification, sont inséparables.

Pour illustrer ce propos, on peut rappeler quelques expériences réalisées dans la région du Pô et en particulier dans la province de Mantoue.

Mantoue est la province la plus importante d'Italie en ce qui concerne l'élevage.

Dans cette province, se trouve 25% de l'élevage de porcs national, 6% de l'élevage bovin laitier et 8% de l'élevage du bovin viande.

Il s'agit d'une zone où la coopération a une histoire quasi séculaire, où l'associationnisme technique est fortement enraciné. "L'Association des Eleveurs de Mantoue" (AMA) regroupe environ 1 000 éleveurs auxquels elle fournit un grand nombre de services de qualité. Celle-ci est insérée dans le système d'organisation de l'Association des Eleveurs Italiens (AIA) qui est une fédération d'associations structurées territorialement - au niveau provincial et régional, par race ou espèce ou par fonction spécifique (Fig. 3).

L'AIA a une tradition de présence sur le front de l'assistance technique, de l'amélioration génétique et des contrôles efficaces, mais aussi sur celui de la mise en route de procédures de vérification et d'une qualification productive, d'une valeur extraordinaire.

En 1983, les éleveurs de Mantoue ont créé le Consortium des Viandes Bovines Attestées qui représente un des premiers moments de valorisation et qualification de la production de viandes bovines obtenues à partir d'élevages à l'engrais, ainsi qu'à partir d'un finissage d'animaux de provenance française.

A l'origine, ce Consortium a eu comme cheval de bataille la garantie de l'absence de traitements à base d'hormones sur le bétail, accompagnée de procédures de contrôle supplémentaires par rapport à celles qui sont normalement prévues.

Dans d'autres situations, dans d'autres contextes productifs italiens, à la même époque, s'organisaient d'autres initiatives de qualification.

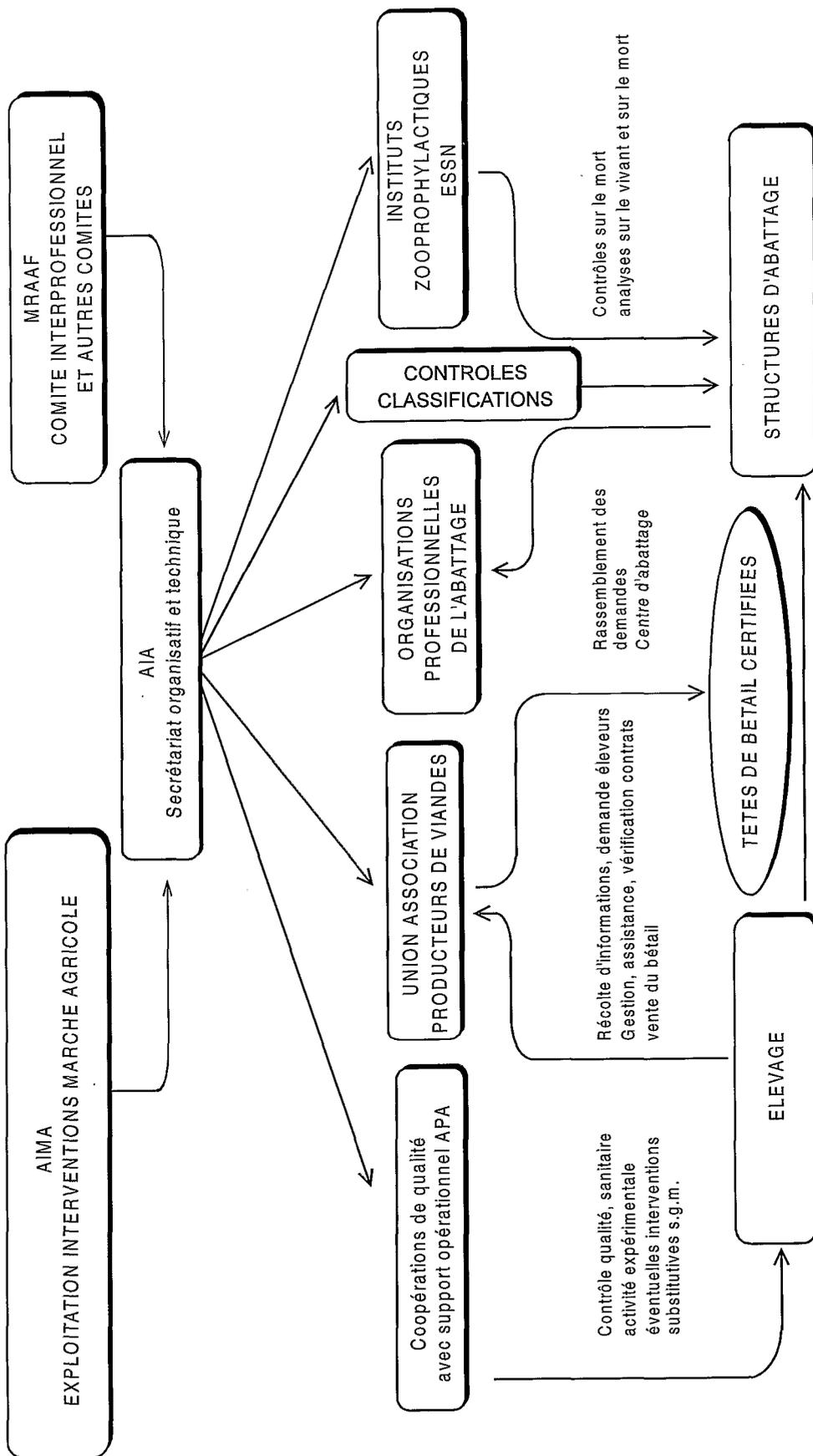


Fig. 3. Système d'organisation de l'Association des Eleveurs Italiens (AIA).

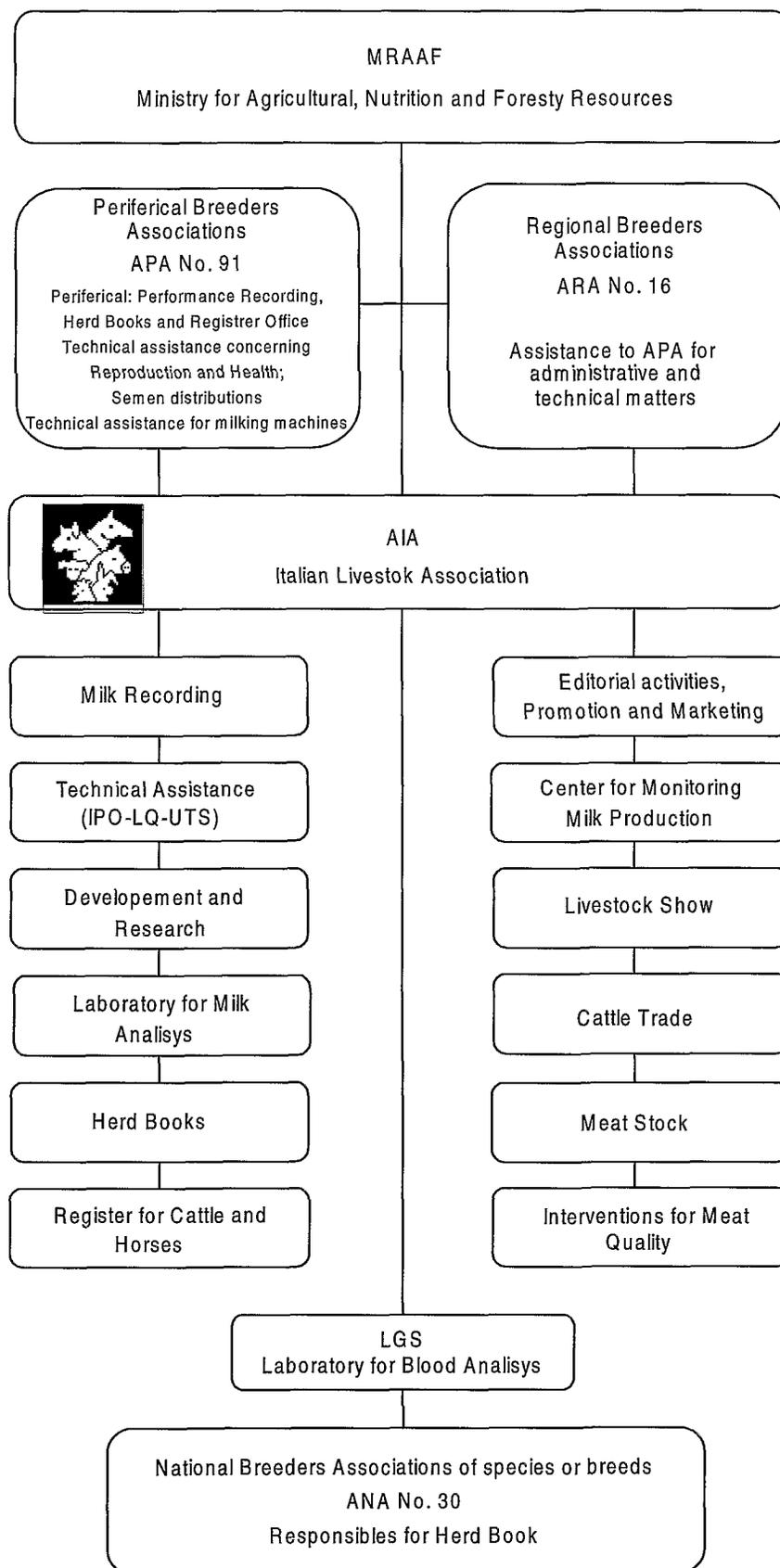


Fig. 3 (Cont.). Système d'organisation de l'Association des Eleveurs Italiens (AIA) (Source : AIA).

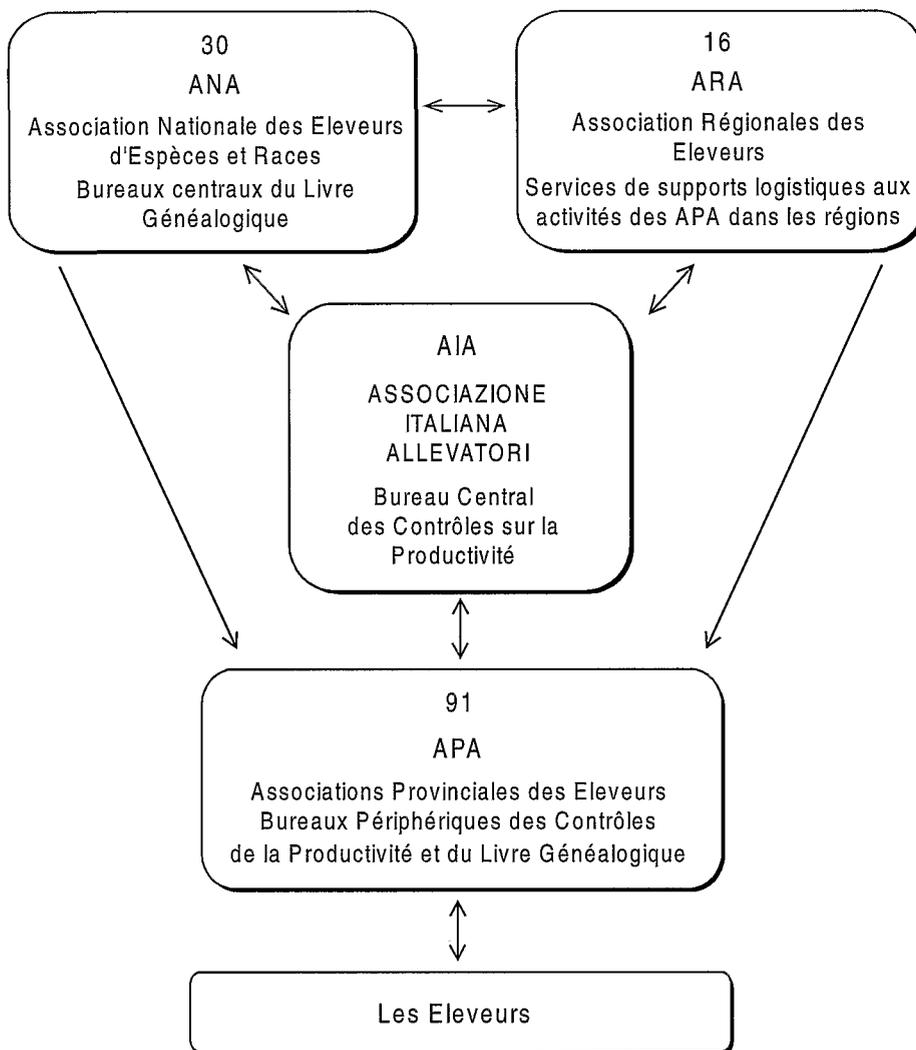


Fig. 3 (Cont.). Système d'organisation de l'Association des Éleveurs Italiens (AIA) (Source : AIA).

Il s'agissait d'opérations liées à la coopération pour l'abattage comme le CoNazo, ou bien liées à l'élevage traditionnel à cycle intégral basé sur la mise en valeur de certains types génétiques de valeur comme le Consortium des Cinq Erre ou le COALVI qui mettent en valeur les principales races de qualité italiennes. (Cinq Erre : "Chianina", "Marchigiana", "Romagnola", "Maremmana" et "Podolica" ; COALVI : "Piemontese"). La particularité de ce Consortium consistait, dans ces années-là, en une volonté de se rapprocher de la façon de "sentir" la "qualité" exprimée par un nombre croissant de consommateurs (Fig. 4).

A ce propos, il semble opportun de rappeler que la qualité d'un produit agro-alimentaire présente de nombreux aspects (Tables 4 et 5).

En effet, il existe des qualités intrinsèques, des qualités extrinsèques et des qualités de processus.

Parmi les premières, nous rappelons la qualité sanitaire, la qualité nutritive, la qualité diététique et la qualité gastronomique.

Parmi les secondes, nous signalons la qualité du service et la qualité formelle.

Parmi les qualités de processus, nous mettons en évidence la qualité technologique, la qualité productive, la qualité environnementale, la qualité sociale et la qualité économique.

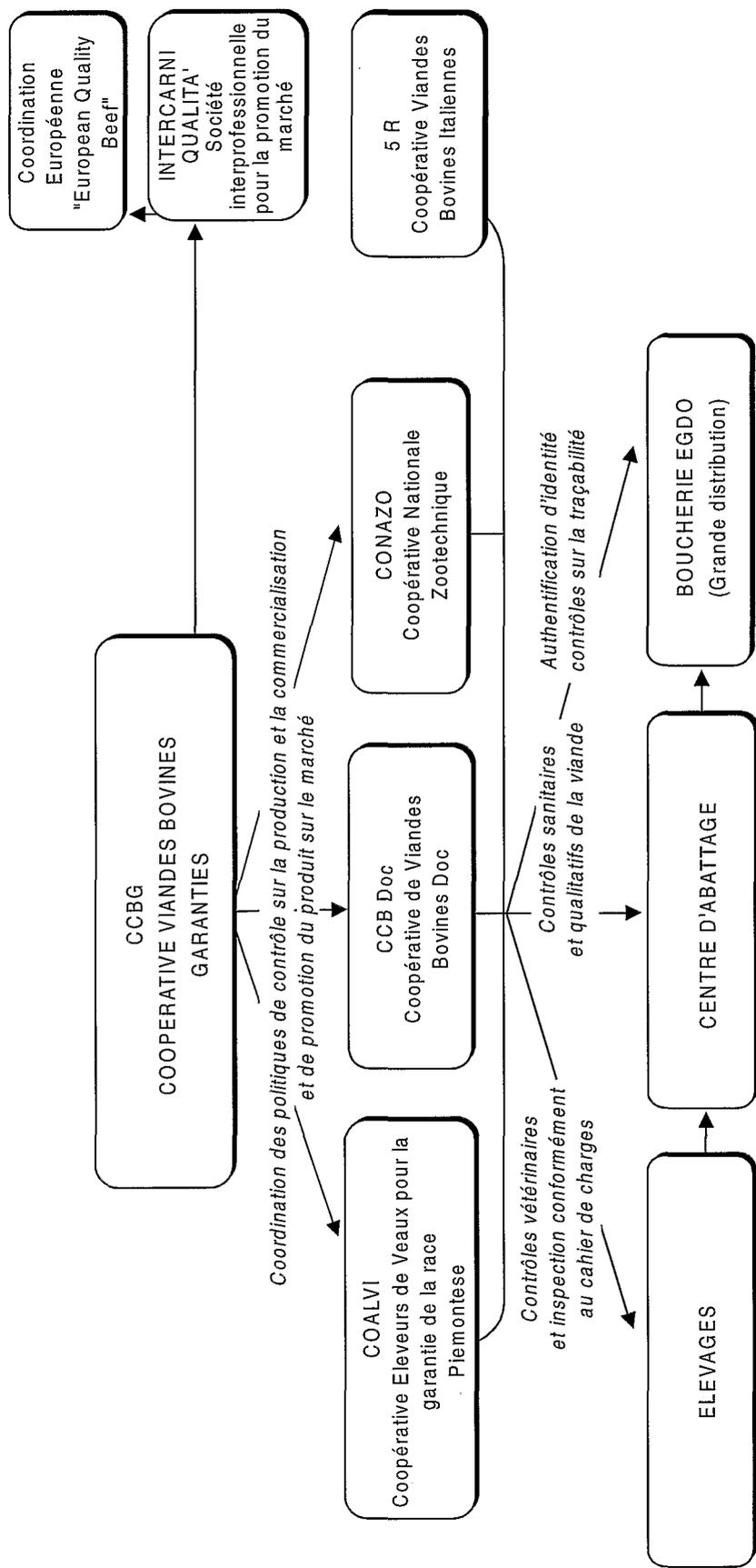


Fig. 4. Défense et promotion des viandes de qualité.

Table 4. Plan viandes qualité : modalité de gestion

- 
- Comité Interprofessionnel Général
  - Comité de gestion de l'accord
  - Comité scientifique pour l'expérimentation
  - Comité de monitoring
  - Secrétariat Technique *du resort de l'Association Italienne Eleveurs*
- 

Table 5. La qualité

---

QUALITES INTRINSEQUES	QUALITES EXTRINSEQUES
- Sanitaire : non nuisible à la santé des consommateurs	- De service : satisfaire les exigences d'usage du consommateur
- Nutritive : exaltation du facteur nourrissant du produit	- Formel : confiance consommateur avec garantie
- Gastronomique : exaltation de l'attitude à satisfaire les attentes du consommateur	
- Diétologique : répondant aux exigences d'équilibre alimentaire du consommateur	
QUALITES DE PROCESSUS	
- Technologique : exaltation des attitudes de la matière première et des produits semi-finis aux exigences technologiques des phases de transformation successive	
- Productivité : caractériser le produit en fonction de l'image globale que la façon de produire conduit	
- Ambiant : gestion des rapports d'interdépendance entre production et ressources ambiantes	
- Social : exaltation positive des rapports entre les interventions humaines et les moyens de produire	
- Economique: exaltation du rapport entre valeur du produit et prix	

---

L'action a porté particulièrement sur les aspects de "qualité sanitaire", de "qualité formelle" et de "qualité environnementale" et, dans le cas de Cinq Erre et COALVI, de "qualité productive". Par le biais de ces expériences de contrôle, la production agricole a essayé et essaie toujours de conserver sa propre part d'incidence sur le prix définitif du produit. Au cours du temps, les Consortiums ont réussi à obtenir des reconnaissances publiques (marque de qualité nationale), à rassembler des parts croissantes de production en s'associant dans une d'organisation unique, le Consortium Viandes Bovines Garanties. Elles ont également réussi à établir des liens positifs avec l'industrie nationale en créant une société interprofessionnelle pour la mise en valeur des viandes bovines de qualité qui porte le nom de "Intercarne Qualità" et constitue l'élément italien du GEIE "Boeuf Européen de Qualité". La présence des Consortiums a constitué un soutien pour toute la production nationale dans les moments de crise profonde des consommations.

Pour augmenter davantage la part de valeur ajoutée revenant à la composante agricole, il était nécessaire que se mette en place une négociation collective des prix prise en charge par le mouvement associatif. Au niveau général, il était nécessaire d'agir avec une approche modificatrice du système dans son ensemble plutôt qu'avec des événements productifs et commerciaux particuliers.

C'est dans ce contexte qu'est née la première idée du Plan "Viandes de Qualité".

## **Le Plan "Viandes Bovines de Qualité"**

Le Plan a été promu par les Organisations Professionnelles Agricoles, les Associations d'abatteurs, l'Union Nationale des Associations de Producteurs, les Consortiums de Qualité, qui ont confié à l'AIA la mission de présenter au Ministère de l'Agriculture et à l'Organisme Italien d'Intervention AIMA un programme spécial.

Le Plan prévoit l'attribution de fonctions spéciales aux Consortiums de Qualité, aux Unions d'Associations de Producteurs et, spécialement à l'AIA.

Le Plan Viandes de Qualité intervient au niveau national avec pour objectifs :

(i) D'augmenter le degré de transparence des marchés en réduisant la part d'apports non déclarés et l'évasion fiscale.

(ii) D'étendre et garantir la traçabilité du produit à partir de l'élevage jusqu'au lieu de vente au détail.

(iii) De mettre au point des systèmes de production réglés standardisés à l'aide d'une réglementation et de cahiers des charges durant la phase de l'élevage.

(iv) De s'assurer que le bétail ainsi obtenu ait été abattu dans l'enceinte de structures techniquement adéquates et soumis à des vérifications supplémentaires, prévoyant aussi à ce stade des cahiers des charges et des réglementations qui régissent les différentes phases jusqu'à la troisième phase des travaux.

(v) De susciter des initiatives de valorisation de la qualité, en particulier pour les aspects de qualité sanitaire, productive et environnementale.

(vi) D'expérimenter et diffuser des techniques d'alimentation et des modalités de prophylaxie innovatrices aptes à augmenter la rentabilité de la production en question.

Plus précisément, le programme en cours de discussion prévoit :

(i) L'obligation pour tous les producteurs adhérents (éleveurs et abatteurs) d'appliquer des réglementations et des cahiers des charges pouvant être contrôlés, moyennant une inspection sans préavis de la part des inspecteurs du Consortium de Qualité en accord avec les autorités sanitaires.

(ii) L'obligation de soumettre le bétail aux susdites procédures au moins dans les sept derniers mois avant l'abattage.

(iii) La possibilité pour les éleveurs de choisir d'adhérer, soit à des initiatives d'expérimentation sur leur élevage (essais pour l'amélioration des rations alimentaires ou prophylaxies expérimentales), soit à des actions de prévention et de prophylaxie contre les principales maladies contagieuses.

(iv) La possibilité d'expérimenter des techniques d'abattage, de travail et de maturation qui mettent en valeur la qualité des productions nationales.

(v) L'obligation pour les organisations professionnelles de définir et de mettre en oeuvre un accord national interprofessionnel en vue de soumettre les modèles contractuels qui en découleront au contrôle d'un comité spécial.

Actuellement, le Plan Viandes de Qualité vient de terminer la phase d'adhésion au programme de la part des producteurs. Le pourcentage d'adhésion enregistré a été très élevé.

Rappelons l'importance de certains aspects du Programme, à savoir : (i) la capacité de mettre en corrélation les questions techniques avec les questions économiques ; (ii) la grande prise de responsabilité des producteurs adhérents ; et (iii) les modalités de gestion de toutes les initiatives.

Pour ce qui concerne le premier aspect, citons à titre d'exemple les actions de prophylaxie qui prévoient, entre autres, le relevé systématique des provenances régionales des pathologies contagieuses, avec le but précis de mettre au point des procédures préventives, et également d'orienter les éleveurs dans les achats de bétail d'embouche.

Par contre, la prise de responsabilité des producteurs se manifeste par les mêmes modalités d'affectation des aides financières prévues pour les actions d'expérimentation et pour celles de prophylaxie. Ces aides ne sont pas octroyées à des organismes, mais bien aux producteurs eux-mêmes, lesquels sont appelés à choisir leur propre interlocuteur technico-scientifique. De cette manière, il est possible de conserver une liberté d'initiative considérable qui se concrétise en terme de liberté d'approche thérapeutique dans les actions de prophylaxie.

Pour ce qui concerne la modalité de gestion, il est bon de souligner certains aspects fortement innovateurs, au point qu'ils peuvent permettre une approche dynamique à la solution des problèmes et la possibilité de revoir et de mettre à jour le programme.

Les différentes initiatives sont effectivement entreprises par des organes décisionnels élus par les différents membres professionnels de la filière, mais fortement spécialisés dans leur domaine d'intervention.

Voilà ce que nous avons :

(i) Un "Comité Interprofessionnel Général" avec la participation d'organisations professionnelles, économiques et techniques ainsi que celle des Institutions, qui délibère sur les grandes modifications du programme.

(ii) Un "Comité de gestion de l'accord" composé des représentants des parties professionnelles, qui gère l'application de l'accord interprofessionnel et fournit des interprétations ayant trait à l'application du Programme.

(iii) Un "Comité scientifique pour l'Expérimentation" composé par des personnalités du monde scientifique et appelé à superviser et orienter les initiatives d'expérimentation.

(iv) Un "Comité de contrôle" composé d'experts nommés par l'Administration Publique ayant comme tâche de surveiller et vérifier constamment la bonne exécution du programme.

(v) Un "Secrétariat" assuré par l'Association des Eleveurs Italiens qui est chargé de la coordination exécutive de toutes les différentes initiatives.

Ce qui a été dit ci-dessus montre l'importance déterminante de l'accord interprofessionnel, qui s'applique à une production qualifiée selon une sensibilité très proche de celle des consommateurs.

L'accord interprofessionnel prévoit la définition de certaines modalités dans la rédaction des contrats (fixation du prix sur le poids de la carcasse, application systématique de la Grille de classification SEUROP, etc.), ainsi que la fixation hebdomadaire d'une grille de prix minimum se référant à des qualités spécifiques ou à des zones géographiques, au-dessous de laquelle le contrat est révoqué et les contractants peuvent se voir refuser le droit de percevoir les aides prévues.

Ce système de prix minimum, outre sa fonction de garantie du revenu des producteurs agricoles, permet aux autorités compétentes d'effectuer des relevés et des contrôles également sur une base statistique de manière à rendre plus efficace la lutte contre l'évasion fiscale (Table 6).

Table 6. Accord interprofessionnel : caractéristiques

- 
- Fixation du prix sur le poids mort
  - Application de la grille seurop
  - Fixation hebdomadaire prix minimales par qualité
  - Relevé et élaboration des prix
- 

Pour faire le relevé des prix, de nouveaux réseaux de relevé ont été mis au point de même que des modalités d'élaboration spécifiques ont été établies.

On comprendra qu'il s'agit d'une opération extrêmement complexe.

## Conclusion

L'agriculture méditerranéenne est destinée à de grandes modifications.

Etant donné qu'il faut restreindre l'ampleur des subventions agricoles, il est nécessaire de conclure un nouveau pacte avec le citoyen-consommateur. A celui-ci, il faudra fournir de bonnes raisons pour motiver une préférence pour les produits agro-alimentaires liés au territoire.

Il ne s'agit pas de faire une simple communication publicitaire, mais de documenter avec des faits, d'agir exactement comme il le ferait, de l'impliquer comme citoyen dans le choix. Par conséquent, le Consortium Viandes Bovines Garanties a même mis sur pied un Comité de Surveillance et d'orientation élu par les consommateurs.

Pour ces raisons, l'expérience italienne, décrite ci-dessus, peut être utile comme modèle d'organisation applicable, *Mutatis mutandis*, dans plusieurs autres pays riverains de la Méditerranée.